



« Les Mille vaches à VTT » (5 jours – 4 nuits)



Vous cherchez le paradis du VTT ? Alors venez découvrir cette fabuleuse région encore bien préservée. Elle vous invite à parcourir en 350 km et 5 jours, les paysages préservés du plateau de Millevaches, forêts majestueuses, landes, tourbières, puys, lacs sans oublier les richesses du petit patrimoine bâti et l'histoire légendaire de la « Montagne Limousine ».



PROGRAMME 2017

JOUR 1 : Accueil dans le village de Millevaches à partir de 9h00. Briefing sur votre séjour, remise des documents.

Etape 1 : MILLEVACHES-NEUVIALLE. Des hauteurs du village de Millevaches nous gagnerons Tarnac à travers landes et forêts. L'après-midi nous passerons au lac du Chammet et finirons la journée par la tourbière de Négarioux avant l'arrivée au gîte de Neuvielle. **52 km - dénivelé positif 1 050 m.**

JOUR 2 : NEUVIALLE-LE BONNEIX. Nous débuterons par la mystérieuse chapelle du rat sur son promontoire pour continuer par la commanderie templière de Pailler. Après un petit tour du lac de La Vaugelade nous atteindrons le Bonneix par les forêts du plateau. **60 km - dénivelé positif 900 m.**

JOUR 3 : LE BONNEIX-MILLEVACHES. Descente dans la vallée de la Gioune pour commencer cette étape avant la montée au puy de l'Aiguille. Passage à la station nordique de St Setiers et descente vers la Diège pour regagner Millevaches par le puy de Taphaleschat et son magnifique panorama. **54 km - dénivelé positif 1 200 m.**

JOUR 4 : MILLEVACHES-LARFEUIL. Direction le point culminant du Limousin : le mont Bessou et ses 976 m. Ensuite descente vers le viaduc des Farges et ses Douglas immenses. Nous passerons au moulin de Chadebec avant de finir au gîte de Larfeuil. **49 km - dénivelé positif 900 m.**

JOUR 5 : LARFEUIL-MILLEVACHES. Départ par le village abandonné de Clédat et passage à Bugeat, continuation par les ruines gallo-romaines des cars et la tourbière du Longéroux pour parvenir, au terme du circuit, au village de Millevaches. Fin de votre séjour et dispersion ou nuit supplémentaire. **30 km - dénivelé positif 600 m.**



Informations complémentaires

TARIF 2017 : (En liberté) :

495.00 € TTC (Base 2 personnes)

485.00 € TTC (Base 4 personnes)

475.00 € TTC (Base 6 personnes)

470.00 € TTC (Base 8 personnes)

Compris :

- 4 nuits en gîte en 1/2 pension (Boissons comprises / Vins - café),
- 5 journées de randonnées à VTT correspondant à votre niveau de pratique,
- 4 paniers repas,
- Le prêt de cartes IGN,
- Prêt d'un GPS pour le séjour (Avec caution de 200.00 €),
- Prêt topo guide de la région,
- Le transfert des bagages à chaque étape.

En supplément :

- Location d'un VTT suspendu moyen de gamme : 120.00 €

ENCADREMENT

En formule liberté, nous vous fournissons un GPS avec les tracés et fonds de cartes intégrés. Les cartes IGN à 1/25 000 des parcours et notre Topo guide sur la région. Nous vous communiquons également l'ensemble des informations nécessaires au bon déroulement de votre séjour (coordonnées des hébergements, fichiers GPS pour ceux qui possèdent un GPS, heures de rendez-vous...).

En formule accompagnée, nous avons choisi un guide diplômé d'état qui partage nos valeurs et nos envies : convivialité, partage et sécurité. Ces professionnels, natifs du cru, sauront vous faire partager leurs passions et leurs connaissances des lieux traversés.

.....

ASSISTANCE : 24H/24H AU 06 72 71 59 25

.....



Niveau :

A titre indicatif sur le plan technique ce circuit reçoit la classification suivante :

Niveau 1 : chemin ou sentier roulant, sans obstacle, petites routes peu fréquentées.

Niveau 2 : Chemin ou sentier avec passages comportant des obstacles (souches, cailloux...) chemin pentu avec dévers.

Niveau 3 : Sentiers escarpés, chemins techniques, dévers, forte pente

A titre indicatif sur le plan physique ce circuit reçoit la classification suivante :

Niveau 1 : vous êtes une personne ayant une activité sportive irrégulière, qui aime le VTT mais qui en a une pratique seulement occasionnelle.

Niveau 2 : vous êtes une personne entretenant sa forme physique et ayant une pratique régulière du VTT (minimum une sortie par semaine ou une partie de l'année).

Niveau 3 : vous êtes une personne sportive ayant une bonne condition physique, pratiquant régulièrement le VTT tout au long de l'année (1 sortie par semaine minimum ou ayant une activité physique d'endurance durant les périodes où vous ne faites pas de VTT (autres randonnées, footing, ski de fond...)).

Hébergement : nous vous proposons une sélection d'hébergements variés, traditionnels et de bonne qualité. La plupart des étapes se déroulant au cœur de la montagne, il n'est pas toujours évident de trouver de quoi se restaurer, c'est pour ça que cette formule comprend les paniers repas.

Le portage des bagages : Le portage de vos affaires ainsi que de vos vélos est assuré par un véhicule. Sur toutes les étapes emportez uniquement avec vous vos affaires de la journée. Vos affaires personnelles doivent être regroupées dans UN SEUL CONTENANT, sac à dos de grande taille ou sac de voyage de préférence. Nous déclinons toute responsabilité quand aux éventuelles détériorations de tout objet fragile (ordinateur portable par exemple).

Matériel individuel à ne pas oublier :

Un drap-sac (ou duvet),
Un petit sac à dos pour la journée,
Une serviette de toilette,
Crème solaire et lunettes de soleil,
Une pharmacie personnelle : Elastoplast, Immodium, désinfectant, antalgique, vitamine C, pansements adhésifs, double peau (ampoules), médicaments personnels...,
Couteau de poche, lingettes pour mains, visage et petite toilette,
Barres de céréales, fruits secs...,
De l'argent de poche pour vos dépenses personnelles (les distributeurs ne sont pas présents partout...).



Matériel spécifique au vélo :

Une tenue de VTT adaptée : cuissard, tee-shirts respirant dont un à manche longues en microfibres (pour éviter les coups de soleil),
Un coupe-vent technique,
Une paire de gants de vélo,
Un casque VTT (obligatoire),
Bidons ou poches à eau dorsale (type Camel Back / 2 litres minimum),
Chambres à air type Protec air pour des pneus classiques, il est recommandé des pneus tubeless, préventif et rayon de rechange...,
Nécessaire de réparation (petit matériel),
Une patte de dérailleur, un câble...,
Plaquette de freins.

Vérifier toujours l'état de votre vélo (si vous venez avec le votre), et changer si besoin est ; patins de freins ou plaquettes, câbles de freins et de dérailleur. Il convient d'être autonome pour toutes les petites casses classiques occasionnées lors d'un raid comme celui-ci (crevaisons, réparation... Ceux qui ont des freins à disque et vélos sophistiqués, prévoyez bien le matériel de réparation adéquat). Une patte de dérailleur est obligatoire. Un GPS est recommandé.

Annulation

- Conformément à la loi tourisme du 13 juillet 1992, nous nous réservons la possibilité d'annuler un séjour 21 jours avant le départ. Si nous devons annuler votre séjour nous vous proposons une autre destination ou vous remboursons la totalité de vos versements sans aucune indemnité.
- Lorsque vous annulez et quelque en soit les raisons, il est nécessaire de prévenir l'agence PERITREK dans les plus brefs délais par e-mail ou par courrier. • Le montant des frais d'annulation sont les suivants hors assurances:
 - de 15 à 8 jours du départ : 30% du prix du séjour est dû,
 - à moins de 8 jours du départ : 50% du prix du séjour est dû.

Assurance, annulation et assistance

Vous trouverez ci-joint les différentes formules d'assurance que l'agence PERITREK propose. Ces assurances sont facturées séparément et ne sont pas obligatoires. Vous pouvez donc les refuser et devez, dans ce cas, cocher la case correspondante à votre refus dans le bulletin d'inscription. Ces formules sont souscrites par EUROP ASSISTANCE.

Les packages : • MT1 MULTIRISQUES • MT2 HORS ANNULATION • MT3 SANS ASSISTANCE

Pour tout séjour commencé et abrégé et / ou toute prestation non prise du fait du participant, le montant total du séjour reste dû. Les frais qui vous seront éventuellement remboursés par l'assureur seront calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'évènement qui entraîne l'annulation. La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ.